NPNRU Carreaux Fleuris

Le nouveau programme de renouvellement urbain de Sannois est un projet qui se traduit par de nombreuses opérations.

CARREAUX FLEURIS
2 071 000 € TTC d'investissement de la ville :

- La résidentialisation par le bailleur 3F de la résidence des Carreaux Fleuris, la reprise des contrôles d’accès des immeubles, la création de locaux encombrants et le réaménagement des espaces extérieurs de la résidence ;
- La démolition par 3F de l’actuel parking silo, la reconstruction d’un city-stade et la construction d’un parking aérien de 126 places ;
- La construction par 3F de 50 logements en accession sociale, avec un parking en sous-terrain pour les nouveaux propriétaires ;
- La reprise par la ville des voies adjacentes, la création de cheminements piétons sécurisés jusqu’au groupe scolaire Gaston Ramon, la reprise des

sens de circulation, la création de places de stationnement et la requalification des espaces paysagers.

Réalisé en 2019 :

- Le réaménagement et l'agrandissement du groupe scolaire Gambetta avec l'extension de l'école élémentaire, la construction d'une école maternelle, la reconstruction d'un restaurant scolaire, la création d'un accueil de loisirs et l'agrandissement de la cour (4 004 000 € TTC d'investissement de la ville) ;
- L'ouverture de l'espace Eliane Chouchena, centre social municipal, présent entre les quartiers Bas des Aulnaies et Carreaux Fleuris.

Réalisé en 2024 :
Travaux d'aménagements provisoires effectués par la ville : 65 nouvelles places de stationnements et sécurisation du chemin des écoliers rue des Fossés Trempés. Création d'une voie de désenclavement et de 13 places de stationnement au niveau de l'ex-voie Pompier.

Réalisé en 2025 :
Travaux de résidentialisation (partie Ouest) de la résidence des Carreaux Fleuris (272 logements) par 3F :

Parties communes intérieures :

- Rénovation des 8 halls ;
- Création de sas avec double porte, contrôle d'accès, boîtes aux lettres.

Parties communes extérieures :

- Construction d'un nouveau city-stade en pied de résidence.
- Réaménagement de l'ilot central (50% d'arbres en plus après travaux) ;
- Création d'une poche de 15 places de parking au sein de la résidence ;
- Refonte complète des accès aux halls depuis la rue avec création de rampes handicapés ;
- Création de 3 locaux encombrants ;
- Privation des bornes d'apport volontaire ;
- Démolition du parking silo

En 2026 :
Aménagement d'un parking aérien de 126 places (en cours).

Développement local et prévention

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 21 07
devlocal@sannois.fr
Infos pratiques

Des permanences hebdomadaires sont mises en place à la maison du projet, mail Paul Verlaine avec les services de la ville et les partenaires tous les jeudis de 14h à 17h.

Document(s)
Plaquette Maison du projet